

Autour du Boulevard Nature : Ruaudin, au milieu des pins

Une randonnée proposée par Arnaud_OTLMM

Cette randonnée vous permet de découvrir les forêts et le patrimoine de la commune de Ruaudin. Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite, munies d'un fauteuil roulant trois roues, et aux familles avec poussette trois roues également.



Visorando



Randonnée n°35264955

Durée :	2h15	Difficulté :	Facile
Distance :	7,83 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	12 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	12 m	Commune :	Ruaudin (72230)
Point haut :	65 m		
Point bas :	49 m		



Description

Depuis le Mans, prendre la D338 en direction de Mulsanne. Au premier rond-point, prendre à gauche sur la D92 vers Ruaudin et se garer au niveau de la Place Marcel Letang et de la mairie.

(D/A) Dos à la mairie, prendre la Rue Principale, à gauche, en sortant de la Place Marcel Letang. "Remarquer l'Église Saint-Pierre après la Mairie". Continuer tout droit au croisement de l'église. 100 m plus loin, découvrir le lavoir sur le ruisseau « Roule-Crotte ». Traverser la rue et longer le ruisseau. Ignorer les sentes de gauche et de droite pour trouver le pont de l'ancienne ligne de tramway et franchir une route.

(1) Garder le cap sur le sentier jusqu'au pont en bois. L'enjamber et, arrivé dans le bois, tourner à gauche.

(2) Emprunter la voie verte. Garder toujours la gauche jusqu'aux limites de la stations d'épuration. Au croisement après la station, garder la droite pour trouver le Chemin des Queutes. Aller à gauche au virage, poursuivre la route pendant 100 m, puis prendre le chemin des Landes du Camp ou Boulevard des Hunaudières en prenant à droite. Poursuivre pendant 90 m, puis continuer jusqu'au deuxième rond-point.

(3) Bifurquer à droite pour suivre le Chemin de César. 300 m après, prendre à droite vers Le Mortier. Ignorer une piste à gauche, puis partir sur le chemin suivant pour tomber sur un virage à droite, au milieu des pins.

(4) Suivre le chemin, au milieu des pins et landes, pendant 1,5 km jusqu'à son terminus.

(5) Tourner à gauche dans le Chemin des Queutes puis, rapidement, à droite dans le Chemin de la Lande des Goutières. Continuer jusqu'à la pancarte "chemin privé".

(6) Tourner à droite. Peu après, effectuer un gauche/droite/gauche pour trouver la D142.

(7) Partir deux fois à droite, d'abord pour emprunter la Rue Maurice Ravel, ensuite la Rue Hector Berlioz, sur la droite. Découvrir un sentier, à droite, entre les maisons, et le suivre jusqu'à la Rue Principale. Se diriger à droite, vers le rond-point. Partir sur la deuxième sortie, Rue Principale, et garder le cap jusqu'à la Place Marcel Letang **(D/A)**.

Informations pratiques

D'autres circuits vous attendent à la mairie, demandez-les.

Transport en commun : arrêt de bus ligne 27 arrêt Marcel Letang.

Possibilité de commencer la randonnée au point **(3)** en partant de l'arrêt de tramway Antarès-Stade Marie Marvingt.

Points de passages

D/A Stationnement Place Marcel Letang
N 47.944575° / E 0.263503° - alt. 53 m - km 0

1 Avenue Maurice Génésel - Le Roule Crottes (rivière) - Affluent de la Sarthe
N 47.943323° / E 0.260892° - alt. 51 m - km 0.41

2 Voie verte
N 47.945506° / E 0.25362° - alt. 53 m - km 1.03

3 Rond-point
N 47.955556° / E 0.230219° - alt. 57 m - km 3.75

4 Au milieu des pins
N 47.956935° / E 0.241344° - alt. 56 m - km 4.69

5 Chemin des Queutes
N 47.950734° / E 0.24741° - alt. 55 m - km 5.53

6 Pancarte
N 47.951377° / E 0.255177° - alt. 59 m - km 6.23

7 D142
N 47.950028° / E 0.258924° - alt. 55 m - km 6.76

D/A Stationnement Place Marcel Letang
N 47.944564° / E 0.26348° - alt. 53 m - km 7.83

A proximité

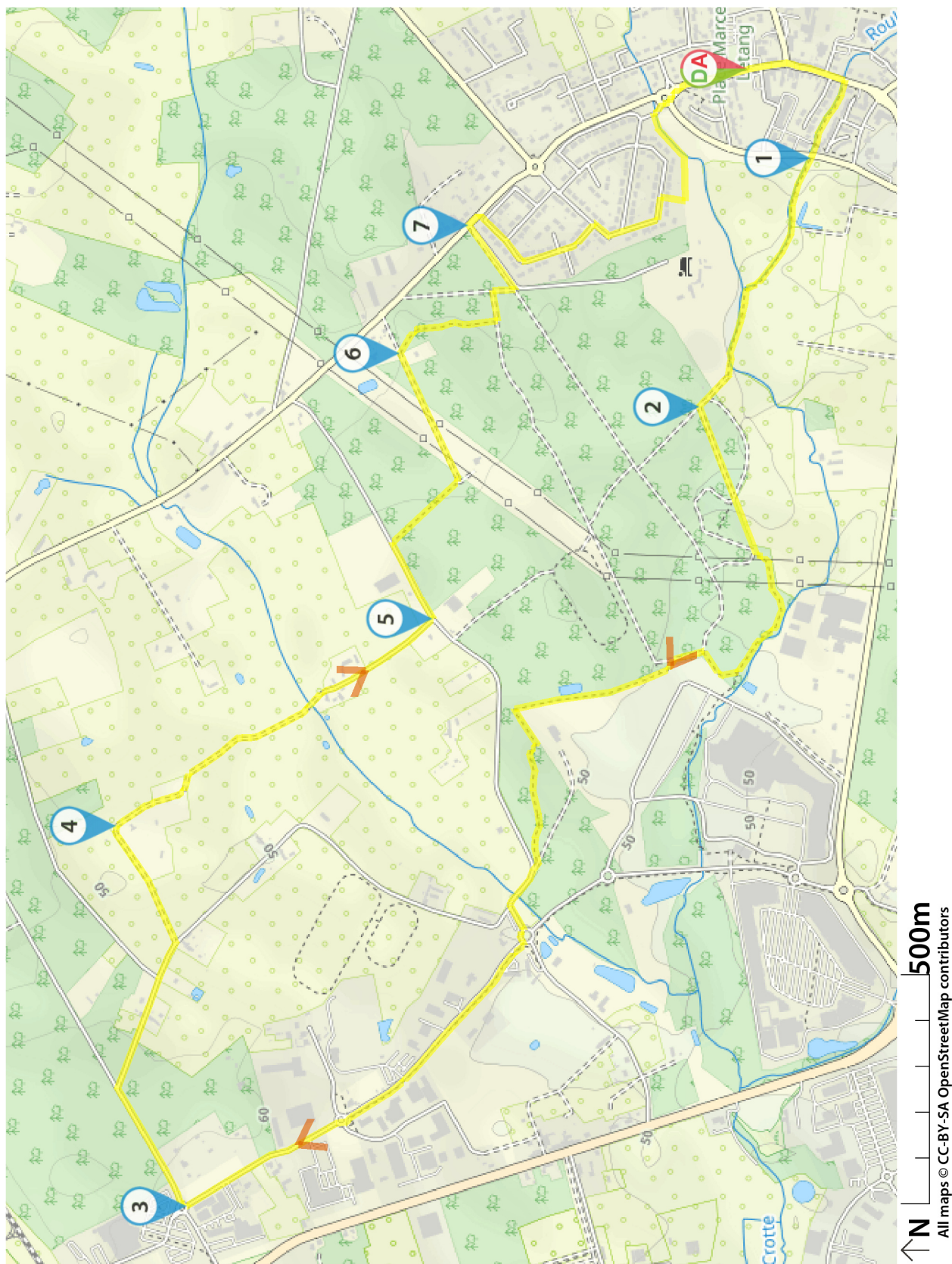
À voir au fil du chemin :

- Église
- Lavoir
- Ancienne ligne de tramway
- Pins et landes

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-du-boulevard-nature-ruaudin-au-mi/>

En savoir plus :

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

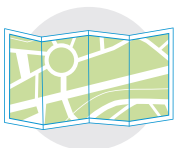
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



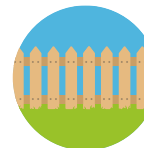
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



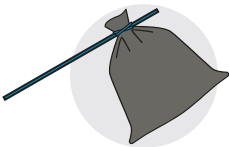
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.